

Office de la qualité et
de la responsabilité
en éducation



#Données

Le cadre de recherche de l'OQRE

Automne 2018



Introduction

L'histoire de la recherche en éducation est à la fois longue et courte.

Pendant de nombreuses décennies, la recherche en éducation a surtout porté sur le rendement des élèves, les environnements d'apprentissage, les approches pédagogiques et les relations en salle de classe; tous ces éléments ont enrichi notre compréhension de l'apprentissage des élèves.

Plus récemment, toutefois, des avancées ont été réalisées sur le plan des outils et des technologies pédagogiques, des connaissances sur le développement du cerveau, et des facteurs sociaux et contextuels associés à l'apprentissage.

Par conséquent, l'OQRE reconnaît la nécessité de continuer à centrer ses efforts sur la recherche afin d'étudier les expériences d'apprentissage efficaces et de qualité qui contribuent au rendement à l'échelle de l'élève, de l'école et du système dans son ensemble.

Ce document présente le cadre que l'OQRE entend employer pour mener ses recherches, notamment les priorités à définir, les collaborations à encourager et les approches à adopter.

Priorités

L'OQRE accorde la priorité aux recherches qui sont conformes à son mandat, à ses valeurs, à son plan stratégique et à ses objectifs en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation*^{1,2}.

Le programme de recherche de l'OQRE vise deux objectifs principaux :

1. mettre l'OQRE à l'avant-plan des évaluations à grande échelle;
2. s'assurer que ses données sont utilisées pour leur but premier qui est d'améliorer l'apprentissage des élèves.

En Ontario, pour atteindre ces objectifs, il faut tenir compte de la diversité, de l'inclusion et de l'équité – comprendre l'apprentissage des élèves selon divers points de vue, notamment en prenant en compte la situation unique des communautés autochtones de la province, des élèves ayant des besoins particuliers et des apprenantes et apprenants de langues française et anglaise.

Ces objectifs nécessitent également la prise en considération des contextes dans lesquels l'apprentissage se fait, notamment les influences socioéconomiques, les facteurs touchant les élèves (p. ex., santé, état d'esprit de développement [growth mindset]) et l'état général des systèmes de soutien (p. ex., éducation, santé, interventions).

¹ Le mandat, les valeurs et le plan stratégique de l'OQRE se trouvent sur son site Web, sous « À propos de l'organisme » à l'adresse www.eqao.com/fr/a-propos-de-loqre/a-propos-de-lorganisme.

² La *Loi de 1996 sur l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation* se trouve à l'adresse www.ontario.ca/fr/lois/loi/96e11.

L'OQRE est conscient que les expériences pédagogiques propices à la réussite des élèves sont en constante évolution. La recherche peut jouer un rôle crucial et transformateur au moment où les pratiques les plus prometteuses sont étudiées, comprises et mises en œuvre.

Dans la pratique, les priorités de recherche doivent suivre le rythme des progrès réalisés dans les curriculums, la pédagogie et les évaluations à grande échelle en raison des changements technologiques, des cadres dans lesquels se font les tests, de la psychométrie et des expériences des élèves.

Approches de recherche

Pour atteindre ses objectifs de recherche, l'OQRE entend adopter les cinq approches suivantes :

1. mener des recherches à l'interne en exploitant le plein potentiel des données de l'OQRE;
2. établir des partenariats avec des chercheuses et des chercheurs du milieu universitaire et avec leurs instituts respectifs;
3. tirer parti de la recherche en cours dans les conseils scolaires et les établissements d'enseignement financés par les fonds publics;
4. collaborer avec ses collègues du Ministère dans le cadre d'activités de recherche, en particulier celles qui se rapportent au bien-être, aux compétences globales et à l'évaluation du curriculum;
5. encourager les chercheuses et chercheurs externes à utiliser les données de l'OQRE et soutenir les initiatives liées aux données ouvertes, le cas échéant.

Éthique

Les activités de recherche menées par l'OQRE, ou en association avec l'OQRE, doivent être conformes à l'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* (2014)³.

Toute recherche portant sur des communautés autochtones doit être menée en conformité avec les principes PCAP des Premières Nations : propriété, contrôle, accès et possession⁴.

Les chercheuses et chercheurs externes désireux de collaborer avec l'OQRE sont tenus de soumettre la documentation relative à l'évaluation et à l'approbation en matière d'éthique.

Contact

Pour en savoir plus sur les activités de recherche de l'OQRE, veuillez communiquer avec son centre d'information.

Téléphone : 1 888 327-7377

Courriel : info@eqao.com

³ L'*Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains* est disponible sur le site Web du Groupe consultatif interorganisme en éthique de la recherche, à l'adresse www.ger.ethique.gc.ca/fra/policy-politique/initiatives/tcps2-eptc2/Default.

⁴ Des renseignements sur les principes de propriété, d'accès au contrôle et de possession des PCAP sont disponibles sur le site Web du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations, à l'adresse <https://fnigc.ca/fr/front-news-list>.